

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 7 juin 2007

Demandeur : Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies énergétiques

Référence : Gaz Métro – 2, document 7, page 66, tableau Identification des coûts fixes-raccordement et compteurs

Question :

7.1 Pourquoi Gaz Métro choisit-elle de ne pas incorporer son taux de rendement et les taxes dans l'exercice d'établissement de ses coûts de branchements et de compteurs ?

Réponse :

7.1 La considération du rendement et des taxes associés à ces coûts ferait doubler les frais par palier et bien que leur inclusion soit justifiable, elle apparaissait non souhaitable à cause de l'impact sur la facture, notamment pour les clients à faible volume.